

**REPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLARS SUR VAR
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES**

Séance du 23 mai 2020

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers afférents au conseil	Nombre de conseillers qui ont pris part à la délibération
15	13	15

*L'an deux mil vingt,
et le vingt-trois mai.*

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Franck PIERLAS, doyen des conseillers municipaux.

Tous les membres en exercice sont présents à l'exception de Madame Elyzabeth Ann SKYTTE représentée par Madame Carole BORRELLI et de Monsieur Pascal CLAUZON représenté par Monsieur René BRIQUETTI.

Secrétaire de séance : Madame Christelle GOTRA

DEL. 2020-004 ELECTION DU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-1, à L.2122-17.

L'objet de la séance est l'élection du maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15

- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. BRIQUETTI René : quinze (15) voix.

M. BRIQUETTI René ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

Ont voté contre : 0

Se sont abstenus : 0



[Signature]
LE MAIRE

**REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLARS SUR VAR
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES**

Séance du 23 mai 2020

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers afférents au conseil	Nombre de conseillers qui ont pris part à la délibération
15	13	15

*L'an deux mil vingt,
et le vingt-trois mai.*

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur René BRIQUETTI, Maire.

Tous les membres en exercice sont présents à l'exception de Madame Elysa Ann SKYTTE représentée par Madame Carole BORRELLI et de Monsieur Pascal CLAUZON représenté par Monsieur René BRIQUETTI.

Secrétaire de séance : Madame Christelle GOTRA

DEL. 2020-005 CREATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-2 ;
- Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;
- Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;
- Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, par 15 voix pour, 0 abstention, et 0 voix contre :

- **d'approuver la création de quatre (4) postes d'adjoints au Maire.**

Ont voté contre : 0

Se sont abstenus : 0



[Signature]
LE MAIRE

**REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLARS SUR VAR
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES**

Séance du 23 mai 2020

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers afférents au conseil	Nombre de conseillers qui ont pris part à la délibération
15	13	15

*L'an deux mil vingt,
et le vingt-trois mai.*

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur René BRIQUETTI, Maire.

Tous les membres en exercice sont présents à l'exception de Madame Elysa Ann SKYTTE représentée par Madame Carole BORRELLI et de Monsieur Pascal CLAUZON représenté par Monsieur René BRIQUETTI, Maire.

Secrétaire de séance : Madame Christelle GOTRA

DEL. 2020-006 ELECTION DES ADJOINTS

- a) Dépôt des candidatures.
- b) Vote à bulletins secrets.
- c) Elus à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Dépôt de candidature pour le poste de 1^{er} Adjoint :

- Madame BORRELLI Carole

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que Madame BORRELLI Carole soit élue 1^{er} adjointe avec 15 voix.

Dépôt de candidature pour le poste de 2^{ème} Adjoint :

- Monsieur BUSSO Stéphane

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que Monsieur BUSSO Stéphane soit élu 2^{ème} adjoint avec 15 voix.

Dépôt de candidature pour le poste de 3^{ème} Adjoint :

- Madame LOCCHI Muriel

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que Madame LOCCHI Muriel soit élue 3^{ème} adjointe avec 15 voix

Dépôt de candidature pour le poste de 4^{ème} Adjoint :

- Monsieur PIERLAS Franck

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que Monsieur PIERLAS Franck soit élu 4^{ème} adjoint avec 14 voix (1 vote blanc).



Le Maire